

DÉLIBÉRATION N°2016.01.02/251

**Phasage des travaux  
de l'opération de réhabilitation  
du Centre des Arts et de la Culture**

L'an deux mille seize, le mercredi 13 janvier, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de CAP Excellence, s'est assemblé au siège de CAP Excellence (*salle du Conseil*), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de *Monsieur Eric JALTON*, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation en date du 6 janvier 2016.

Présents : 32		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Eliane	GUIOUGOU-FIRPIONN	6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Murielle	JABES	7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Georges	BREDENT	8 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Dominique	BIRAS	11 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE	13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
M. Fabert	MICHELY	
Mme Marlène	MELISSE-MIROITTE	
Mme Marie-Camille	MOUNIEN	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
M. José	GUIOLET	
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Kitty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	
M. Max	CELIGNY	
M. Denis	BERNADOTTE	

## Excusé représenté : 1

M. Jacques BANGOU (2<sup>ème</sup> Vice-Président)  
Pouvoir à Mme Josiane GATIBELZA

## Excusés non représentés : 7

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Corinne PETRO

M. Michel RINÇON

Conseillers Communautaires

Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO

M. Chazy CIRANY

Mme Juliana FENGAROL

Mme Solange LEBLANC

Mme Nadiyah SURVILLE-PERAFIDE

## Absents : 10

Vice-Président:M. Pierre THICOT (15<sup>ème</sup> Vice-Président)Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE

M. Harry DURIMEL

Mme Célia HATCHI-MIMIETTE

M. Jocelyn LEREMON

M. Maurice LORQUIN

M. Daniel MARSIN

M. Alix NABAJOH

M. Patrick SELLIN

M. Olivier SERVA

COURRIER ARRIVÉ LE:

28 JAN. 2016

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

Le Conseil Communautaire a désigné *Madame Suzelle SEVILLE* en qualité de Secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU les statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence du 30 décembre 2008 modifiés par l'arrêté préfectoral n°2015/115/SG/DiCTAJ/BRA daté du 7 décembre 2015 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°10.12.09/118 du 14 décembre 2010 fixant la définition de l'intérêt communautaire;
- VU la délibération n°2011.11.05/183 du Conseil Communautaire du 4 novembre 2011 relançant l'opération de réhabilitation du Centre des Arts et de la culture et arrêtant son plan de financement
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence ;
- VU la délibération n°2015.10.06/204 du 20 octobre 2015 autorisant les demandes de subventions complémentaires FEDER et Région dans le cadre du nouveau plan de financement de l'opération

**Considérant** le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré;

## DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ;

**ARTICLE 1-** D'arrêter le phasage de l'ensemble des travaux comme suit :

- **Phase 1** : Travaux préparatoires préalables : désamiantage, curage, déshabillage, démolition partielle et renforcement structurel et fondations spéciales d'un montant de **8 906 540,00€HT**;
- **Phase 2** : Travaux d'extension, de restructuration et d'équipements scénographiques estimée à hauteur de **24 350 277,00€HT**.

**ARTICLE 2** – De donner au Président l'autorisation de signer la convention de financement avec la ville de Pointe-à-Pitre dans le cadre de l'opération de réhabilitation du Centre des Arts et de la Culture.

**ARTICLE 3** – De donner tous pouvoirs à Monsieur le président pour l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 4-** Le Président, le Directeur Général, le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Pointe-À-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, ainsi qu'à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 18 janvier 2016



Le Président

Éric JALTON

- Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Pointe-À-Pitre, le 27/01/16
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 26 JAN. 2016
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-À-Pitre, le 28 JAN. 2016
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 26 JAN. 2016
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public, le 28 JAN. 2016



